

Communiqué de presse

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

Borex inaugure le parc éolien de Préveranges, son premier actif dans le département du Cher

Paris (France), le 14 juin 2024 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) Fabrice Pigois, maire de Préveranges, Gérard Durand, maire de Saint-Saturnin et Jean-Christophe Paupe, directeur général délégué à la gestion des actifs Europe de Boralex, ont inauguré le parc éolien de Préveranges en présence des élus locaux et des parties prenantes du projet.



©Damien Pontet - De gauche à droite : Jean-Christophe Paupe, directeur général délégué à la gestion des actifs Europe de Boralex ; Gérard Durand, maire de Saint-Saturnin ; Fabrice Pigois, maire de Préveranges ; Jean Giraud, vice-président au développement durable et à l'environnement de la Communauté de communes Berry Grand Sud ; Martine Fourdraine, maire de Ids-Saint-Roch et Jean-Luc Brahiti, président de la Communauté de communes Berry Grand Sud et Conseiller départemental du Cher

Mis en service en juin 2023, ce parc de 12 MW nous permet d'atteindre une puissance totale installée de 1 280 MW sur le territoire français. Il permet également d'éviter l'émission de 1 200 tonnes de CO₂ chaque année¹. Ces efforts de réduction des émissions font partie intégrante de la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise globale de Boralex.

¹ Sur la base du facteur d'émission du mix énergétique français calculé par l'IEA pour l'année 2020

Le parc éolien basé sur les communes de Saint-Saturnin et de Préveranges est constitué de 4 éoliennes Nordex N117 d'une puissance unitaire de 3 MW. Il produira chaque année l'équivalent des besoins annuels en électricité d'environ 11 000² habitants français, soit la quasi-totalité du canton de Châteaumeillant. La maintenance de ce parc sera réalisée par les équipes de Boralex basées à Cournon d'Auvergne (63), à moins de deux heures de route, ce qui permettra réactivité dans les opérations et proximité avec le territoire.

Un projet construit avec et pour le territoire

Le choix d'implanter le parc sur les communes de Préveranges et Saint-Saturnin est le fruit de nombreuses années d'études et d'une longue concertation engagée avec le territoire dès 2007. Après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires au développement du projet, la construction du parc a démarré en 2022.

Les avancées technologiques en phase de développement du projet nous ont permis d'optimiser le parc avec des modèles d'éoliennes équivalentes en taille et supérieures en puissance. Cette optimisation permet une hausse de la production en énergie renouvelable ainsi que des retombées économiques supérieures. Cette configuration permet également une réduction des impacts paysagers et acoustiques.

Les retombées fiscales annuelles d'un montant de 100 000 € seront réparties entre les communes, l'établissement public de coopération intercommunale et le département.

Pour limiter l'impact sonore des éoliennes sur les riverains, un plan de bridage acoustique sur-mesure a été mis en place par un bureau d'études acoustique français indépendant. Un des modèles d'éoliennes les moins bruyantes du marché a été choisi pour ce parc et le fonctionnement des pales a été adapté permettant de réduire le bruit aérodynamique, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'augmenter la stabilité des éoliennes.

Boralex en région Centre-Val de Loire

Le parc de Préveranges est le 6ème parc en opération pour Boralex en région Centre-Val de Loire, où la production de l'entreprise couvre désormais la consommation annuelle de plus de 110 000 habitants³. À l'échelle de la France, ce sont aujourd'hui plus d'1,3 million de Français qui bénéficient de la production en électricité verte de Boralex, soit l'équivalent des villes de Lyon et Marseille réunies.

Pour Fabrice Pigois, maire de Préveranges : « Les points positifs de la création de ce parc, étaient de faire travailler des entreprises locales à chaque fois qu'il serait possible. Avec mon collègue Gérard, maire de St Saturnin, nous nous y étions engagés et ce fut chose faite. Également, les retombées économiques pour notre commune contribuent à l'entretien des chemins ruraux et à la restauration de notre patrimoine local. »

Pour Gérard Durand, maire de Saint-Saturnin : « Nous sommes là aujourd'hui grâce à une équipe efficace, à l'écoute des gens, et respectueuse de la législation et des désirs des riverains, sans forcing exagéré pour faire passer cette construction. Dans le cadre de mesures d'accompagnement pour un projet d'aménagement paysager de centre-bourg, l'entreprise Boralex va au-delà des énergies renouvelables, comme le dit son logo, en nous aidant à hauteur de 10 000 € maximum. Je ne peux que remercier chaleureusement le personnel de l'entreprise Boralex pour cette initiative. »

Pour Jean-Christophe Paupe, directeur général délégué à la gestion des actifs Europe de Boralex : « Nous sommes fiers de contribuer au développement économique du territoire tout en renforçant l'indépendance énergétique de la France. Le développement des énergies renouvelables dans le département du Cher et dans la région sera essentiel pour atteindre les objectifs nationaux fixés par l'État. Avec le déploiement des zones d'accélération, nous nous engageons à réaliser des projets soutenus par les acteurs locaux, positionnant Boralex comme un partenaire privilégié des élus pour accélérer la transition énergétique. »

² Sources ADEME, CRE et RTE_Consumation moyenne tous usages confondus

³ Sources ADEME, CRE et RTE_Consumation moyenne tous usages confondus

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de près de 6,7 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#).

Renseignements

MÉDIAS – FRANCE

Adrien Chambon

Chargé de Relations Presse

Boralex inc.

06 44 39 82 91

presse.france@boralex.com

Source : Boralex inc.